



ARRÊTÉ D'ANNULATION PORTANT ANNULATION DE DÉCLARATIONS DE VACANCES ET DE CRÉATIONS D'EMPLOIS 165-2018 N° AN05620181009403

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emplois de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le préfet du Morbihan

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à VANNES le 9 octobre 2018

Monsieur JOSEPH BROHAN
PRESIDENT

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V05613110693001	Ingénieur	Animateur-technicien agricole Plus de détail	Annulation du recrutement	Temps complet	SYNDICAT DE LA VALLÉE DU BLAVET 56150 Baud	01/01/2014	05620131202522
V05618054207001	Ingénieur	Animateur(trice)/coordinateur(trice) des actions agricoles collectives Plus de détail	Annulation du recrutement	Temps complet	SYNDICAT DE LA VALLÉE DU BLAVET 56150 Baud	01/06/2018	05620180525989
V05618068629001	Technicien Technicien principal de 2ème classe Technicien principal de 1ère classe	GEOMATICIEN-NE Plus de détail	Absence de candidature adaptée	Temps complet	VILLE DE VANNES 56019 VANNES CEDEX	01/09/2018	05620180710702